

Le conseil municipal : Fonctionnement et responsabilités PDF - Télécharger, Lire



Image non
disponible

TÉLÉCHARGER

LIRE

ENGLISH VERSION

DOWNLOAD

READ

Description

Dans certains domaines, les responsabilités de la commune sont partagées avec l'État, le département, la région et l'intercommunalité. . Le fonctionnement . Une fois par trimestre au moins, le Maire convoque le Conseil municipal avec un.
Les membres du conseil municipal et leurs responsabilités. M. Yvon Leduc, siège .

Fonctionnement du conseil, rôle et fonction des élus. Le conseil municipal.

Fonctionnement du conseil municipal et interdiction par le maire du vote d'un . municipal et l'interroge sur la légalité du comportement et la responsabilité d'un.

shannon.ca/vie-municipale/conseil-municipal/

Le conseil municipal d'Orgeval est composé de vingt-neuf membres. . ou règlementaires nécessaires au bon fonctionnement des services. . est seul chargé de l'administration ; mais il peut sous sa surveillance et sous sa responsabilité.,

Fonctionnement du Conseil Municipal . les dossiers sont mis en œuvre par les services municipaux dont ils dépendent, et cela sous la responsabilité du Maire.

responsabilité du citoyen (respect des autres, intérêt général). 2 . présente les objectifs, le fonctionnement du Conseil municipal des enfants et son mode.

10 juil. 2017 . Il assiste le Conseil municipal et assure le bon fonctionnement de . et les responsabilités qui lui sont attribuées par le Code municipal du.

Le Conseil municipal compte 31 membres. Il exerce des fonctions . Le nombre de conseillers municipaux élus est déterminé p. . Principales responsabilités.

13 nov. 2016 . Durant leur mandat, ils découvrent le fonctionnement de la mairie, assistent à un conseil municipal « des grands », apprennent à débattre.,

Le conseiller municipal est un acteur de la démocratie locale. Il fait partie du conseil municipal, dont le rôle est de statuer sur les affaires de la commune. Élu au.

Si le comportement éthique est d'abord et avant tout une responsabilité . de succès du fonctionnement d'une saine démocratie... et particulièrement de la .. les plaintes et de formuler au conseil municipal les avis et recommandations qu'il.

9 May 2017 - 2 min - Uploaded by mamotquebecPrésentation du rôle et des responsabilités des mairesses et des maires ainsi que des élus municipaux.

Promouvoir la transparence et la responsabilité devant les citoyens: Le NDI ... Le conseil municipal peut créer des commissions ad hoc pour des questions spécifiques. Les règles de fonctionnement des commissions ad hoc sont fixées par.

23 mars 2012 . 1.1 Le maire exécutif du conseil municipal; 1.2 Le maire délégataire du . du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public. .. Dans ce cadre le maire engage la responsabilité de l'Etat et non de la commune.

Le conseil municipal - Fonctionnement et responsabilités. De Roland Brolles. Fonctionnement et responsabilités. 78,50 €. Expédié sous 15 jour(s). Livraison.

Le conseil municipal est une assemblée représentant les habitants de la . sont mis en oeuvre par les services municipaux sous la responsabilité du maire.

Nous vous invitons à prendre connaissance du fonctionnement et des responsabilités de votre Conseil municipal. Le rôle du maire. Le maire est le chef exécutif.

2 Guide du jeune conseiller municipal. 2015 - 2017 . Tu vas découvrir le fonctionnement d'une collectivité, . aussi d'intermédiaire entre le Conseil municipal des adultes .. de la ville, sous la responsabilité et avec l'accord de leurs parents.

Rôle, fonctionnement et responsabilités. Quel est le rôle du conseil municipal ? . Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus ne peuvent.

La formule appelée conseil des commissaires s'est . éventail de responsabilités connexes et est responsable d'un.

Quelle responsabilité lorsque le maire agit en tant qu' agent de l' état ? 3. Quelles sont . Quelle compétence du conseil municipal pour le fonctionnement des ... le conseil municipal a la possibilité de déléguer au Maire toutes les attributions.

Le conseil municipal de Tresses est composé de vingt-sept membres. . chargé de l'administration ; mais il peut sous sa surveillance et sous sa responsabilité, . Le fonctionnement du conseil municipal est déterminé par le Code Général des.

Les organes de la commune et leur fonctionnement. Section I . Lorsque le fonctionnement d'un Conseil Municipal se révèle impossible, .. Il peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, ses attributions à un ou plusieurs Adjoints.

Le Conseil Municipal d'Enfants est une assemblée renouvelée tous les deux ans . fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses.

Il en détermine les politiques générales, s'assure du bon fonctionnement de la municipalité, adopte et . Membres du conseil municipal et leurs responsabilités.

. 1.2 Le maire représente l'État dans sa commune; 1.3 Responsabilité du maire . En France, le maire est élu par le conseil municipal lors de sa première séance . Le maire prépare les réunions du conseil municipal (il élabore les dossiers.

Le conseil municipal est composé d'un maire et de six conseillers. . Pour éviter de paralyser le fonctionnement du conseil, ils ont l'obligation . Ses responsabilités sont définies dans le Code municipal ainsi que dans d'autres lois connexes.

Le fonctionnement du conseil municipal est régi par les articles L. 2121-7 à L.2121-28 et R .. responsabilités locales), il permet d'apporter les compléments.

Le conseil municipal de pernay. . LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL . Toutefois, dans certains domaines, les responsabilités de la commune sont partagées avec . les dépenses de fonctionnement sont conditionnées par les besoins de la.

18 oct. 2017 . Comprendre ce qu'est une municipalité Soumettre sa candidature Aborder la composition du conseil municipal Être élu, mais après l'élection.,

Il est de la responsabilité du conseil municipal de nommer un des conseillers au poste de maire suppléant. En l'absence du maire, en cas d'empêchement.

La commune, le département et la région participent au fonctionnement de . de 2003, la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, . Une délibération du conseil municipal peut créer, dans chaque commune, une.

15 nov. 2015 . Le maire joue un rôle primordial dans le fonctionnement du cimetière et est . seul le maire peut voir sa responsabilité pénale et civile

engagée s'il ne mène . Le maire exerce un pouvoir de gestion avec le conseil municipal.

1 janv. 1997 . eBookers free download: Le Conseil Municipal : Fonctionnement Et Responsabilités by Roland Brolles PDF. Roland Brolles. Sorman. 01 Jan.

Il possède le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux, assurant ainsi la transparence du conseil.

18 févr. 2017 . Jeudi 16 février, lors du premier conseil municipal de l'année, Julien Sanchez, Maire . Rappelant les maîtres mots de son équipe (ambition, responsabilité, . sur le budget fonctionnement (dépenses courantes de la Mairie).

Il supervise la légalité des actes du conseil municipal, du conseil urbain ou de . Répartition des pouvoirs et responsabilités Le conseil municipal, le conseil.

Elle dispose aussi du droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux pour la communauté. C'est également la mairesse ou . Responsabilité du conseil municipal. Le rôle principal du conseil est.

Fonctionnement du conseil, rôle des élus. Comment . Aussitôt élu, le Conseil municipal élit en son sein le Maire puis les Adjoints, à la majorité absolue. . Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs.

Information sur le rôle du conseil municipal et des élus. . Responsabilités . d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux, assurant.

A défaut, il est loisible au conseil, sous sa propre responsabilité, de former des . Bien que, en principe, le chef politique soit le conseil municipal, le conseil.

28 août 2013 . Fonctionnement du conseil municipal. Le maire réunit le conseil municipal . Autres responsabilités du maire. Le maire peut être chargé, en tout.

LES ELUS Le Maire Le Conseil Municipal Le Maire, Pierre DUFOURCQ et le Conseil . de droit par le Maire et placées sous la responsabilité des Adjoints.

Toutefois, dans certains domaines, les responsabilités de la commune sont . de Fonctionnement) l'Etat reverse à chaque commune une somme d'argent en . En discutant et en votant, le conseil municipal a pour rôle d'accepter ou de refuser.

12 mai 2014 . André Boisbouvier, le maire délègue à son premier adjoint, Bernard Moullé, les affaires liées aux finances, à la voirie et à l'aménagement.

4 janv. 2016 . Quelles sont ses responsabilités en cas de faute et les sanctions . Le conseiller municipal délégué . Le fonctionnaire municipal délégué .. d'un mauvais fonctionnement du service de l'état civil peuvent mettre en cause.

Conseil municipal. Le conseil municipal est la principale instance décisionnelle de la Ville de Montréal. Il est composé de 65 élus qui se répartissent comme suit.

23 sept. 2016 . La réunion du Conseil Municipal du 23 septembre a officialisé un . de M. Rolando sur le fonctionnement des services de police et de sécurité.

Décentralisation et fonctionnement des communes au Cameroun. Cas de . 2 a pris sur elle la responsabilité et la mission d'assurer le bien être de ses populations. . Le conseil municipal pour ses missions dispose de quatre commissions : La.

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour objectif de leur permettre de s'investir . Dans l'exercice de son mandat, le Conseiller Municipal Jeune est placé sous la responsabilité de la . ARTICLE 8 : LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE.

18 janv. 2008 . Il occupe la fonction de président du conseil municipal. . Ces responsabilités sont les mêmes quelle que soit l'importance de la commune et.

et transparence relativement à leur fonctionnement. RÔLE DU . autre loi. » Le conseil municipal a un large éventail de responsabilités et de tâches. Pour.

23 mars 2014 . Le conseil municipal est l'organe délibérant qui rythme les travaux de la collectivité puisque c'est . qui viennent impacter directement le fonctionnement du conseil municipal. ... sans réagir, il peut engager la responsabilité.

Le conseil municipal a pour responsabilité de représenter la population, de prendre des décisions sur les orientations et les priorités d'action de la municipalité.

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la ville. . rappeler aux citoyens le fonctionnement du conseil municipal et le rôle dévolu au Maire, . Il a la responsabilité des activités de la police municipale et de la gestion du.

Noté 5.0/5. Retrouvez Le conseil municipal : Fonctionnement et responsabilités et des millions de livres en stock sur Amazon.fr. Achetez neuf ou d'occasion.

29 juin 2015 . A l'instar des autres services municipaux, il revient au Conseil . et de son bon fonctionnement qui peuvent quant à eux être délégués. En France, le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune chargée de . 3 Pouvoirs; 4 Fonctionnement; 5 Le maire; 6 Conseil municipal d'enfants (CME), de jeunes (CMJ), de seniors (CMS); 7 Voir aussi. 7.1 Liens .. Il dispose également d'importants pouvoirs et de responsabilités propres, telle que la.

Communique au conseil les informations et .. titre d'intermédiaire entre le conseil municipal, les . responsabilités qui relèvent directement du conseil municipal.

2 sept. 2014 . RESPONSABILITÉ DU MAIRE . Les bulletins municipaux de la commune sont soumis au droit . tions et la gestion du conseil municipal,.

Le Conseil municipal a été élu à la fin du mois de mars 2014. . La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise le maire à.

le conseil municipal : il s'agit de l'instance délibérative élue au suffrage . Mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie.

Le Conseil municipal de la Ville de Rodez en Aveyron, fonctions, . Le fonctionnement du conseil municipal . Une fois votés par le conseil, les dossiers sont mis en œuvre par les services municipaux sous la responsabilité du Maire.

. d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux et assure . Le conseil municipal a trois rôles essentiels à jouer dans l'exercice de ses . Responsabilités: comité consultatif agricole; tourisme, culture et patrimoine; .

Les conditions d'engagement de la responsabilité pénale des communes . la responsabilité de la personne morale sont le maire, le Conseil municipal, . ayant pour objet d'assurer l'organisation et le fonctionnement de la personne morale.

17 janv. 2014 . . et liens utiles · Accueil » Le blogue d'Échouée » conseil municipal . Notre responsabilité citoyenne est-elle plus large? Un Conseil restreint.

Conseil municipal. Rôle d'un conseil municipal . M. Roland Weightman Responsabilités : Urbanisme et Environnement, OMH, Corporation du développement.

Employé par la région, il est comptable au président du conseil régional de . Si le nouveau conseil municipal ne parvient pas à élire un maire lors de sa première . Répartition des pouvoirs et responsabilités Le conseil est le principal organe.

Le fonctionnement . I. La préparation de la séance du conseil municipal. II. .. Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de ces actes.

Le conseil municipal de Toronto se compose d'un maire et de 44 conseillers. . Parmi les domaines de responsabilité, citons la planification et l'entretien du.

Quant à la responsabilité pénale de la commune, celle-ci ne concerne que les .. Dans les petites communes, la délégation du conseil municipal au maire de .. fonctionnement du service public qui, au plan civil, engage la responsabilité de.

Le fonctionnement du conseil municipal de Déville, sa composition et les . Le Maire, personnage central de la commune, a de multiples responsabilités : il.

1 janv. 2015 . Organisation du Conseil Municipal ;. ✓ Le maire, ses missions, ses pouvoirs ;. ✓ Les premières décisions à prendre ;. ✓ La responsabilité civile.

Le Conseil Municipal des Enfants est un comité consultatif . Mieux connaître le fonctionnement d'une mairie, les règles à respecter, comprendre les différents.

28 nov. 2013 . Instance délibérante, le conseil municipal est élu au. . communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public. Le conseil voit au bon fonctionnement de notre village, adopte et élabore les . Bref, c'est lui qui assume les responsabilités concernant la gestion de notre.

Le conseil municipal et les commissions. Fonctionnement du conseil municipal . vos élus et leurs responsabilités dans le fonctionnement de la commune.

Le Maire Il préside les travaux du conseil municipal. Il(.) . Le fonctionnement du Conseil Municipal. Le Conseil . Une fois votés par le conseil, les dossiers sont mis en œuvre par les services municipaux sous la responsabilité du Maire.

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune chargé de « régler, par ses délibérations, . Le Maire dispose également d'importants pouvoirs et de responsabilités propres. . Le fonctionnement du Conseil Municipal.

5 avr. 2017 . Les attributions du conseil municipal Les délégations données au maire par le conseil municipal. . au maire, droits de l'opposition et fonctionnement du conseil .. Ainsi, la responsabilité du maire, en tant que directeur de la.

1 janv. 2004 . 1.3 La responsabilité civile de la municipalité et de l'inspecteur . conseil municipal ou un membre du comité consultatif d'urbanisme qui.

Créé en 2007, le Conseil municipal des enfants a pour objectif d'initier les . leur compréhension au fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui.

Le directeur général, lors des réunions du conseil municipal, a pour rôle . de chef de l'administration municipale, le maire voit donc au bon fonctionnement de.

Son appellation, Conseil Municipal des Enfants, répond à une volonté de valoriser cette véritable . la découverte du cadre institutionnel de la République et son fonctionnement démocratique. . ses responsabilités d'adultes. Il en résulte.

Le Maire préside le Conseil municipal dont il organise les travaux et exécute les délibérations. Il dispose également d'importants pouvoirs et de responsabilités.

Le conseil municipal gère par ses délibérations les affaires de la commune. . Le fonctionnement du conseil municipal . sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints.

Les Groupes de travail. Pour son fonctionnement, l'Assemblée municipale de Smarves a retenu une organisation simple par secteur de responsabilité et.

Responsabilités . Le maire préside les assemblées du conseil municipal. Il veille au bon fonctionnement des travaux du conseil municipal, des commissions et.

Le conseil municipal représente les habitants, il est l'organe délibérant de la commune. . Leur responsabilité est importante. . à créer et gérer des services publics nécessaires au bon fonctionnement de la cité, à passer des marchés publics.

La loi NOTRe impacte-t-elle le fonctionnement-même du conseil municipal ? . Accident lors d'un feu d'artifice : la responsabilité pénale du maire n'exclut pas la.

26 déc. 2006 . Le conseil municipal nouvellement élu procède aussitôt à la nomination .. public qui prend en charge l'activité dont elle assure la responsabilité. . salaires du personnel municipal · Les frais de fonctionnement des services.

Retrouvez "Le conseil municipal" de Roland Brolles sur la librairie juridique Lgdj.fr - Livraison en 24 heures pour les livres . Fonctionnement et responsabilités.

4 nov. 2014 . . du blocage du fonctionnement du conseil municipal démocratiquement . évidence la seule responsabilité du maire par rapport à ce blocage.

23 nov. 2009 . section 2 Le fonctionnement municipal . .. Il est de la responsabilité du conseil municipal de nommer un des conseillers au poste de maire.

Vice-Président du Conseil départemental de Haute-Garonne . président du comité d'éthique du Conseil municipal des jeunes, sous la responsabilité d'Arnaud.

Le Conseil Municipal d'Enfants compte 33 membres, tout comme celui des . le fonctionnement de la collectivité, l'action, l'engagement et la responsabilité d'élus.

Le conseil municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants. Ses attributions sont très.

27 oct. 2012 . Il prépare et exécute les délibérations du conseil municipal .. construire relève de la seule responsabilité des communes, sauf dans certains cas . concerne la création et l'entretien et fonctionnement des bâtiments scolaires.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL Le conseil municipal a . La rédaction du compte rendu est faite sous sa responsabilité.
Les délibérations.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466	467	468	469	470	471	472	473	474	475	476	477	478	479	480	481	482	483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493	494	495	496	497	498	499	500	501	502	503	504	505	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515	516	517	518	519	520	521	522	523	524	525	526	527	528	529	530	531	532	533	534	535	536	537	538	539	540	541	542	543	544	545	546	547	548	549	550	551	552	553	554	555	556	557	558	559	560	561	562	563	564	565	566	567	568	569	570	571	572	573	574	575	576	577	578	579	580	581	582	583	584	585	586	587	588	589	590	591	592	593	594	595	596	597	598	599	600	601	602	603	604	605	606	607	608	609	610	611	612	613	614	615	616	617	618	619	620	621	622	623	624	625	626	627	628	629	630	631	632	633	634	635	636	637	638	639	640	641	642	643	644	645	646	647	648	649	650	651	652	653	654	655	656	657	658	659	660	661	662	663	664	665	666	667	668	669	670	671	672	673	674	675	676	677	678	679	680	681	682	683	684	685	686	687	688	689	690	691	692	693	694	695	696	697	698	699	700	701	702	703	704	705	706	707	708	709	710	711	712	713	714	715	716	717	718	719	720	721	722	723	724	725	726	727	728	729	730	731	732	733	734	735	736	737	738	739	740	741	742	743	744	745	746	747	748	749	750	751	752	753	754	755	756	757	758	759	760	761	762	763	764	765	766	767	768	769	770	771	772	773	774	775	776	777	778	779	780	781	782	783	784	785	786	787	788	789	790	791	792	793	794	795	796	797	798	799	800	801	802	803	804	805	806	807	808	809	810	811	812	813	814	815	816	817	818	819	820	821	822	823	824	825	826	827	828	829	830	831	832	833	834	835	836	837	838	839	840	841	842	843	844	845	846	847	848	849	850	851	852	853	854	855	856	857	858	859	860	861	862	863	864	865	866	867	868	869	870	871	872	873	874	875	876	877	878	879	880	881	882	883	884	885	886	887	888	889	890	891	892	893	894	895	896	897	898	899	900	901	902	903	904	905	906	907	908	909	910	911	912	913	914	915	916	917	918	919	920	921	922	923	924	925	926	927	928	929	930	931	932	933	934	935	936	937	938	939	940	941	942	943	944	945	946	947	948	949	950	951	952	953	954	955	956	957	958	959	960	961	962	963	964	965	966	967	968	969	970	971	972	973	974	975	976	977	978	979	980	981	982	983	984	985	986	987	988	989	990	991	992	993	994	995	996	997	998	999	1000
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------